

EXPLORATION DIOS INC.
États financiers
aux 31 décembre 2009 et 2008



Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Exploration Dios Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

Place du Québec
888, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6

Téléphone : 819 825-6226
Télécopieur : 819 825-1461
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans de Exploration Dios Inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états des résultats et résultat étendu, du déficit, des dépenses d'exploration reportées et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Val-d'Or, le 15 février 2010 (le 22 mars 2010 pour la note 13)

¹ Comptable agréé auditeur permis N° 15970

EXPLORATION DIOS INC.

Bilans

	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	546 534	165 142
Placements (note 5)	1 153 619	2 013 633
Actions cotées détenues à des fins de transaction	27 135	10 552
Taxes de vente à recevoir	39 730	462 962
Frais payés d'avance	49 841	-
Crédits d'impôt à recevoir	862 815	2 331 278
Compte à recevoir d'une société minière, taux d'intérêt de 0,5% par mois (1% par mois en 2008) (note 10)	-	125 645
	<u>2 679 674</u>	<u>5 109 212</u>
Placements (note 5)	1 446 170	-
Propriétés minières (note 6)	1 180 129	1 076 826
Dépenses d'exploration reportées (note 6)	7 021 120	6 743 832
	<u>12 327 093</u>	<u>12 929 870</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	43 717	108 225
Compte à payer à une société minière, taux d'intérêt de 0,5% par mois (note 10)	3 098	-
	<u>46 815</u>	<u>108 225</u>
Impôts futurs (note 9)	842 534	809 260
	<u>889 349</u>	<u>917 485</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 7)	16 146 451	16 146 451
Surplus d'apport (note 8)	1 795 284	1 668 464
Déficit	(6 503 991)	(5 802 530)
	<u>11 437 744</u>	<u>12 012 385</u>
	<u>12 327 093</u>	<u>12 929 870</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Pour le conseil d'administration,

Marie-José Girard
Administrateur

Dominique Doucet
Administrateur

EXPLORATION DIOS INC.
Résultats et résultat étendu
Pour les exercices terminés les 31 décembre

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
DÉPENSES D'ADMINISTRATION		
Rémunération à base d'actions	126 820	411 165
Honoraires professionnels	72 599	96 670
Salaires et charges sociales	54 936	25 039
Frais de fiducie, d'enregistrement et relations avec les actionnaires	29 096	54 538
Publicité et promotion	28 169	149 038
Frais de bureau	14 633	24 211
Voyages et représentation	6 224	9 864
Assurances, taxes et permis	5 989	14 550
Charges locatives	-	2 250
Frais bancaires	2 632	918
	<u>341 098</u>	<u>788 243</u>
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES		
Intérêts et autres	87 520	200 823
Radiation de propriétés minières	(105 640)	(92)
Radiation de dépenses d'exploration reportées	(325 552)	(226 702)
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction	16 583	(52 762)
	<u>(327 089)</u>	<u>(78 733)</u>
PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(668 187)	(866 976)
Impôts futurs (note 9)	(33 274)	(278 392)
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	<u>(701 461)</u>	<u>(1 145 368)</u>
PERTE NETTE PAR ACTION (BASE ET DILUÉE)	<u>(0,02)</u>	<u>(0,03)</u>
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	<u>34 333 839</u>	<u>34 333 839</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

EXPLORATION DIOS INC.

Déficit

Pour les exercices terminés les 31 décembre

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Déficit au début	(5 802 530)	(4 657 162)
Perte nette	<u>(701 461)</u>	<u>(1 145 368)</u>
Déficit à la fin	<u><u>(6 503 991)</u></u>	<u><u>(5 802 530)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

EXPLORATION DIOS INC.
Dépenses d'exploration reportées
Pour les exercices terminés les 31 décembre

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	<u>6 743 832</u>	<u>4 423 904</u>
Ajouter:		
Géologie et main d'œuvre	478 889	626 323
Transport et hébergement	309 041	2 175 530
Forage au diamant	122 215	1 540 507
Géophysique	89 793	228 976
Échantillonnages et analyses	85 785	82 150
Autres	32 665	71 244
Dépenses capitalisées totales de l'exercice	<u>1 118 388</u>	<u>4 724 730</u>
Radiation de dépenses d'exploration reportées	(325 552)	(226 702)
Crédit d'impôts à l'exploration	(515 548)	(2 178 100)
DÉPENSES CAPITALISÉES NETTES DE L'EXERCICE	<u>277 288</u>	<u>2 319 928</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>7 021 120</u></u>	<u><u>6 743 832</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

EXPLORATION DIOS INC.

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(701 461)	(1 145 368)
Ajustements d'éléments hors caisse :		
Rémunération à base d'actions	126 820	411 165
Intérêts courus sur dépôts à terme		(13 633)
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction	(16 583)	52 762
Radiation de propriétés minières	105 640	92
Radiation de dépenses d'exploration reportées	325 552	226 702
Impôts futurs	33 274	278 392
Variations d'éléments du fonds de roulement	522 767	(358 224)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>396 009</u>	<u>(548 112)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Rachat de placements à court terme	860 015	5 201 722
Placements à long terme	(1 446 170)	
Propriétés minières	(208 943)	(166 367)
Dépenses d'exploration reportées	(1 203 529)	(5 244 789)
Crédits d'impôts à l'exploration	1 984 010	873 846
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(14 617)</u>	<u>664 412</u>
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	381 392	116 300
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>165 142</u>	<u>48 842</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>546 534</u>	<u>165 142</u>

Informations additionnelles sur les éléments hors caisse (note 4)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Dios Inc. (la "Société"), constituée en vertu de la Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada.

La Société procède à l'exploration de ses propriétés minières et n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières contiennent des dépôts minéraux économiquement exploitables.

Bien que la Société ait pris des mesures qui sont conformes aux standards de l'industrie pour le stade de l'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété. Les titres de propriété peuvent être assujettis à des ententes antérieures non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Normes récentes adoptées

Instruments financiers

En juin 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a modifié le chapitre 3862, «Instruments financiers - informations à fournir» afin d'introduire de nouvelles exigences en matière d'informations financières à fournir, surtout à l'égard de l'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier (hiérarchie selon trois niveaux) et l'exposition de l'entité au risque de liquidité. Les modifications apportées à ce chapitre s'appliquent aux états annuels d'un exercice se terminant après septembre 2009. La Société a adopté la modification au chapitre 3862 au cours de l'exercice et l'adoption de celle-ci n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la société.

Capitalisation et dévaluation des dépenses d'exploration

Le 27 mars 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a émis l'abrégié CPN-174, *Frais d'exploration minière*, afin de fournir des indications supplémentaires à l'intention des entreprises d'exploration minière sur la comptabilisation des frais d'exploration et sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Cet abrégé doit être appliqué aux états financiers publiés après le 27 mars 2009. La direction a tenu compte, dans ses conventions comptables, du consensus rendu par cet abrégé.

D'autres nouvelles normes ont été publiées mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la société.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférents. Les principales estimations incluent la valeur de recouvrement des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées, les impôts futurs et la rémunération à base d'actions. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

Les coûts d'acquisition et les dépenses d'exploration relatifs à une propriété non productive sont reportés jusqu'à ce qu'une mine soit mise en exploitation ou que la propriété soit abandonnée. Si la production commerciale a débuté, les coûts capitalisés sont amortis sur la durée de vie utile anticipée du projet. Lors de l'abandon ou s'il est jugé que les coûts engagés jusqu'alors ne pourront être recouverts, les coûts correspondants sont imputés aux résultats de l'exercice alors en cours. Les crédits d'impôts à l'exploration ainsi que les crédits de droits miniers sont portés en diminution des dépenses d'explorations reportées.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les propriétés minières et les dépenses d'exploration sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la direction n'a pas d'informations suffisantes pour estimer les flux de trésorerie futurs estimatifs pour évaluer la possibilité de recouvrement des montants capitalisés, la direction évalue le recouvrement des montants indiqués à titre de propriétés minières et de dépenses d'exploration reportées en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable, sans effectuer un test de recouvrabilité. Elle prendra également en considération si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les claims miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés se fera pour un montant supérieur à leur valeur comptable.

Perte nette par action de base et diluée

La perte nette par action de base est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette diluée par action, calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des options sur unités aux courtiers décrits à la note 7.

Capital-actions

Les actions émises en considération d'actifs non monétaires sont comptabilisées en fonction de la juste valeur des actions sur le marché le jour où les actions sont émises ou le jour où l'entente relative à l'émission a été conclue tel que déterminé par le conseil d'administration. Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés à l'état du déficit.

Capital actions – Actions accréditatives

Suivant les recommandations du Comité des problèmes nouveaux No 146 (CPN-146) *Actions accréditatives*, un passif d'impôts futurs découlant de la renonciation aux dépenses d'exploration qualifiées doit être comptabilisé au moment où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs.

Bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription en utilisant la méthode de la valeur résiduelle pour calculer la juste valeur des bons de souscription. Le produit est premièrement alloué aux actions selon leur valeur du marché à l'émission et tout résiduel est alloué aux bons de souscription.

Régime d'intéressement au capital

La Société a un régime d'option d'achat d'actions décrit à la note 7. La dépense de rémunération est comptabilisée à l'état des résultats ou aux dépenses d'exploration reportés en utilisant la méthode de la juste valeur telle qu'établie par le modèle d'évaluation Black-Scholes. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits pour les salariés et sur la durée des services rendus pour les consultants et la contrepartie est créditée au surplus d'apport. Lorsque des options sont exercées, le produit de l'émission ainsi que le coût de la rémunération correspondant constaté dans le surplus d'apport sont comptabilisés au capital-actions.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Crédit d'impôt à titre de droits miniers et crédit d'impôt pour les entreprises du secteur minier

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

La Société a aussi droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Crédit d'impôt à titre de droits miniers et crédit d'impôt pour les entreprises du secteur minier (suite)

Les crédits d'impôts liés à l'exploration sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Actifs et passifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont encourus. Par la suite, les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme suit :

Actifs financiers détenus à des fins de transaction:

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur comptabilisées à l'état des résultats incluent les revenus d'intérêts ainsi que les gains ou pertes réalisés et non réalisés et sont présentées aux postes *Intérêts et autres* et *Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction*. L'encaisse et les actions cotées sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Les dépôts à terme et les placements à long terme sont désignés par la Société comme étant détenus à des fins de transaction car la Société prévoit les racheter, en totalité ou en partie, avant leur échéance.

L'encaisse, les actions cotées, les dépôts à terme et les placements à long terme sont classés selon le niveau 1, soit l'évaluation fondée sur le cours des marchés actifs quant à la détermination de la juste valeur.

Prêts et créances:

Les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste *Intérêts et autres*. Le compte à recevoir d'une société minière est classé comme prêts et créances.

Autres passifs financiers :

Les autres passifs financiers, sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste *Intérêts et autres*. Les comptes fournisseurs et les charges à payer et le compte à payer à une société minière sont classés comme autres passifs financiers.

4. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FLUX DE TRÉSORERIE

	2009	2008
	\$	\$
Crédits d'impôt à recevoir crédités aux dépenses d'exploration reportées	515 548	2 178 100
Comptes fournisseurs et charges à payer relatifs aux dépenses d'exploration reportées	16 116	101 257

5. PLACEMENTS

Court terme

Au 31 décembre 2009, les placements à court terme comprennent des dépôts à terme totalisant 1 153 619 \$. De ce montant, 201 076 \$ vient à échéance en 2011 mais est encaissable en tout temps et le solde de 952 543 \$ vient à échéance entre le 9 juin 2010 et le 22 novembre 2010. Ces placements portent un taux d'intérêt annuel variant de 1 % à 1,55 %.

Au 31 décembre 2008, les dépôts à terme ayant une valeur nominale de 2 000 000 \$ portaient intérêts de 2,95 % à 3,50 % et venaient à échéance en octobre et novembre 2009.

Long terme

Au 31 décembre 2009, les placements à long terme comprennent des certificats de placement garanti et autres placements à terme d'institutions financières canadiennes pour un total de 1 446 170 \$, venant à échéance entre le 28 janvier 2011 et le 3 juin 2013 et portant un taux d'intérêt annuel variant de 1,25 % à 3,85 %.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

6. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Au 31 décembre 2008	Additions	Radiations	Au 31 décembre 2009
	\$	\$	\$	\$
QUÉBEC				
33 Carats (a)	454 458	33 250	-	487 708
Hotish (b)	191 265	83 061	-	274 326
Pontax (c)	53 979	4 356	-	58 335
Chibouki (d)	94 379	312	-	94 691
Opinica Nord (e)	93 140	12 500	(105 640)	-
Upinor (f)	50 075	14 940	-	65 015
Upinor 2 (g)	-	9 840	-	9 840
Shipsaw (h)	-	884	-	884
U2 et U3 (i)	53 280	20 520	-	73 800
Pam et Ugo (j)	72 565	29 280	-	101 845
Lac Chabran (k)	13 685	-	-	13 685
	1 076 826	208 943	(105 640)	1 180 129

	Au 31 décembre 2007	Additions	Radiations	Au 31 décembre 2008
	\$	\$	\$	\$
QUÉBEC				
33 Carats (a)	424 657	29 801	-	454 458
Hotish (b)	181 049	10 216	-	191 265
Pontax (c)	43 679	10 300	-	53 979
Chibouki (d)	87 429	6 950	-	94 379
Laverlochère	92	-	(92)	-
Opinica Nord (e)	60 090	33 050	-	93 140
Upinor (f)	26 385	23 690	-	50 075
U2 et U3 (i)	30 590	22 690	-	53 280
Pam et Ugo (j)	56 580	15 985	-	72 565
Lac Chabran (k)	-	13 685	-	13 685
	910 551	166 367	(92)	1 076 826

DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES

	Au 31 décembre 2008	Additions	Crédits d'impôts	Radiations	Au 31 décembre 2009
	\$	\$	\$	\$	\$
QUÉBEC					
33 Carats (a)	1 335 390	13 829	(6 392)	-	1 342 827
Hotish (b)	2 812 172	733 964	(338 921)	-	3 207 215
Pontax (c)	906 720	166 352	(76 817)	-	996 255
Pontax Lithium (c)	-	187 304	(86 457)	-	100 847
Chibouki (d)	855 349	1 491	(670)	-	856 170
Opinica Nord (e)	323 809	1 743	-	(325 552)	-
Upinor (f)	437 636	7 075	(3 248)	-	441 463
Shipsaw (h)	-	886	(413)	-	473
U2 et U3 (i)	16 659	1 454	(670)	-	17 443
Pam et Ugo (j)	42 521	2 942	(1 340)	-	44 123
Lac Chabran (k)	13 576	1 348	(620)	-	14 304
	6 743 832	1 118 388	(515 548)	(325 552)	7 021 120

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

6. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES (suite)

DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES (suite)

	Au 31 décembre 2007	Additions	Crédits d'impôts	Radiations	Au 31 décembre 2008
QUÉBEC	\$	\$	\$	\$	\$
33 Carats (a)	1 036 490	554 391	(255 491)	-	1 335 390
Hotish (b)	1 670 985	2 117 194	(976 007)	-	2 812 172
Pontax (c)	543 273	674 480	(311 033)	-	906 720
Chibouki (d)	904 326	306 102	(141 141)	(213 938)	855 349
Opinica Nord (e)	218 518	195 247	(89 956)	-	323 809
Upinor (f)	50 312	718 613	(331 289)	-	437 636
U2 et U3 (i)	-	54 689	(25 266)	(12 764)	16 659
Pam et Ugo (j)	-	78 895	(36 374)	-	42 521
Lac Chabran (k)	-	25 119	(11 543)	-	13 576
	<u>4 423 904</u>	<u>4 724 730</u>	<u>(2 178 100)</u>	<u>(226 702)</u>	<u>6 743 832</u>

(a) 33 Carats

La propriété 33 Carats est située le long de la rivière Eastmain dans la région des Monts Otish au Québec, et est composée de huit blocs couvrant 400 km carrés.

Une partie de la propriété (environ la moitié) est sujette à une redevance de 1% de *gross overriding royalty*, dont la moitié est rachetable pour un million de dollars.

(b) Hotish

La propriété Hotish est située près des lacs Magyar, Pepeshquasati et Mantouchiche dans la région des Monts Otish au Québec, et est composée de deux blocs couvrant 800 km carrés.

(c) Pontax

Au printemps 2005, la Société a acquis conjointement avec Ressources Sirios Inc. ("Sirios") le projet Pontax. Cette propriété couvre près de 500 km carrés à la Baie James (Qc) à environ 350 km au nord de Matagami le long de la route reliant celle-ci à Radisson.

L'entente avec Sirios stipule que la participation de chacune des sociétés est de 50% et que les dépenses d'acquisition et d'exploration sont à être partagées à parts égales selon l'entente entre les sociétés.

En fonction des résultats obtenus, si le projet devient principalement axé vers le diamant alors la Société aura la possibilité de racheter la participation de Sirios en lui remboursant en argent ou en actions ses coûts encourus jusqu'alors pour l'acquisition de claims et les travaux effectués et Sirios gardera une redevance de 1% *gross overriding royalty* rachetable pour un million de dollars. Cependant, si le projet se transforme en projet d'exploration pour les métaux, alors Sirios aura la possibilité de racheter la participation de la Société en lui remboursant ses coûts encourus jusqu'alors pour l'acquisition de claims et les travaux effectués et la Société gardera une redevance de 1% NSR rachetable pour un million de dollars.

Suite à une découverte de lithium au cours de l'année, la Société subdivisera un groupe d'environ 50 claims miniers au cours du prochain exercice pour former une nouvelle propriété spécifique au lithium qui sera détenue à part égale avec Sirios avec ce dernier comme gérant des travaux.

(d) Chibouki

Le projet Chibouki comprend un bloc de claims totalisant plus de 350 km carrés. Le projet diamantifère appartenant à 100% à la Société est situé près de la ville de Chibougamau au Québec. Ce bloc est situé à environ 50 km au nord-est de Chibougamau au Québec. Il est assujéti à une redevance de 1% de *gross overriding royalty*, rachetable pour un million de dollars.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

6. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES (suite)

(e) Opinica Nord

Cette propriété est détenue par Sirios et couvre près de 300 km carrés à la Baie James (Qc) à environ 400 km au nord de Matagami.

Le 15 mai 2007, la Société a signé une entente avec Sirios qui lui a accordé le droit d'acquérir un intérêt de 50 % dans cette propriété.

En 2009, une somme de 12 500\$ a été versée à Sirios tandis qu'en 2008, une somme de 25 000 \$ a été versée à Sirios.

Au cours de l'année, la Société a décidé de ne pas conserver cette propriété et a donc radié des coûts d'acquisition de 105 640\$ et de dépenses d'exploration reportées de 325 552\$ qui ont été imputés à la dépense de l'exercice.

(f) Upinor

La Société a acquis conjointement avec Sirios le projet Upinor couvrant 400 km carrés et situé à 50 km au sud de la route Trans-Taïga. L'entente avec Sirios stipule que la participation de chacune des sociétés est de 50 % et que les dépenses d'acquisition et d'exploration sont à être partagées à parts égales. La Société gère le projet.

(g) Upinor 2

Au cours de l'exercice, la Société a décidé d'agrandir la propriété Upinor alors que son partenaire Sirios dans la propriété Upinor a décidé de ne pas participer à ce projet. Ce projet couvre 50 km carrés et est situé au sud de la route Trans-Taïga.

(h) Shipshaw

Cette propriété constituée de 12 claims miniers est située au Saguenay.

Le 25 novembre 2009, la Société a signé une entente avec Exploration Diagold Inc. qui lui a accordé le droit d'acquérir un intérêt pouvant atteindre 75 % dans cette propriété.

La Société pourra acquérir son intérêt de 60 % dans la propriété en investissant 30 000 \$ en travaux d'exploration avant le 31 décembre 2010 et l'augmenter à 75% en réalisant 300 000\$ de travaux d'exploration sur une période de trois ans.

En 2009, une somme de 20 000\$ a été versée à Exploration Diagold Inc. à titre d'avance de travaux.

(i) U2 et U3

Ces propriétés couvrent près de 200 km carrés à la Baie James (Qc) à environ 30 km au sud de la route Trans-Taïga et du réservoir hydro-électrique La Grande-3.

(j) Pam et Ugo

Ces propriétés couvrent 245 km carrés à la Baie James (Qc) à environ 10 à 40 km à l'est de la propriété Opinaca Nord.

(k) Lac Chabran

Cette propriété couvre 71 km carrés à la Baie James (Qc) à environ 10 à 40 km à l'est de la propriété Opinaca Nord.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

7. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, avec droit de vote, participantes, dividende tel que déclaré par le conseil d'administration.

Émis et payé

	Capital-actions	
	Actions	\$
Solde au 31 décembre 2007	34 333 839	16 146 451
Solde au 31 décembre 2008	34 333 839	16 146 451
Solde au 31 décembre 2009	34 333 839	16 146 451

Aucune action ordinaire n'a été émise en 2008 et 2009.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions («le régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 6 600 000 et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5% des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'attribution. Les options attribuées pourront être levées par étape sur une période de 18 mois suivant l'octroi, à raison de 15 % par trimestre, à l'exception de 10 % exerçable dès la date d'attribution. Pour ce qui est des options attribuées aux consultants, elles pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'attribution, à raison de 25 % par trimestre.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'attribution.

Le 19 mai 2009, la Société a attribué 980 000 options d'achat d'actions exerçables sur une période de 5 ans à des employés, administrateurs et dirigeants, à un prix d'exercice de 0,15\$, soit un prix supérieur à la valeur du marché à cette date.

Le 12 février 2008, la Société a attribué 980 000 options d'achat d'actions à des employés, administrateurs et dirigeants, à un prix de levée de 0,31\$ jusqu'au 12 février 2013, soit à un prix égal à la valeur du marché à cette date.

Un total de 126 820\$ (411 165\$ en 2008) a été passé en charge au cours de l'exercice à titre de rémunération à des salariés.

Régime d'options d'achat d'actions(suite)

La variation du nombre d'options en circulation se détaille comme suit:

Date	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 2007	2 835 000	0,52
Attribuées	980 000	0,31
Expirées	(425 000)	0,37
En circulation au 31 décembre 2008	3 390 000	0,48
Attribuées	980 000	0,15
Expirées	(640 000)	0,37
En circulation au 31 décembre 2009	3 730 000	0,41

EXPLORATION DIOS INC.
Notes complémentaires
aux 31 décembre 2009 et 2008

7. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Au 31 décembre 2009, les options suivantes sont en circulation:

Bénéficiaires	Nombre d'options		Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Date d'expiration
	En circulation	Exercables		
Administrateurs et employés	270 000	270 000	0,33	7 avril 2011
Administrateurs et employés	450 000	450 000	0,50	29 janvier 2012
Administrateurs et employés	1 000 000	1 000 000	0,75	8 mars 2012
Employés	50 000	50 000	0,38	29 octobre 2012
Administrateurs et employés	980 000	980 000	0,31	12 février 2013
Administrateurs et employés	980 000	392 000	0,15	19 mai 2014
	3 730 000	3 142 000		

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

	2009	2008
Dividende prévu	0%	0%
Volatilité prévue	91%	81%
Taux d'intérêt sans risque	1,65%	3,6%
Durée moyenne prévue	5 ans	5 ans

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2009 est 0,08\$ (0,21\$ en 2008).

Le prix d'exercice moyen pondéré des options exercables au 31 décembre 2009 est 0,49 \$ (0,55 \$ au 31 décembre 2008).

Bons de souscription

Au cours de l'exercice, la Société n'a émis aucun bon de souscription, aucun bon de souscription n'a été exercé et un total de 6 450 183 bons de souscription a échoué.

Il n'y avait aucun bon de souscription en circulation au 31 décembre 2009:

Date d'expiration	Bons de souscription		Prix d'exercice (\$)
	2009	2008	
Mars 2009	-	1 777 600	0,80
Mars 2009	-	3 333 333	1,15
Mai 2009	-	1 339 250	1,15
Solde à la fin	-	6 450 183	

Options sur unités au courtier

Au cours de l'exercice, la Société n'a émis aucune option sur unités au courtier, aucune option n'a été exercée et 1 290 036 options ont échoué.

Date d'expiration	Unités aux courtiers		Prix d'exercice (\$)
	2009	2008	
Mars 2009	-	355 520	0,45
Mars 2009	-	666 666	0,75
Mai 2009	-	267 850	0,70
Solde à la fin	-	1 290 036	

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

8. SURPLUS D'APPORT

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début	1 668 464	1 257 299
Rémunération à base d'actions	126 820	411 165
Solde à la fin	1 795 284	1 668 464

9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2009	2008
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(668 187)	(866 976)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial au Canada de 30,9% (30,09% en 2008)	(206 470)	(260 873)
Rémunération à base d'actions	39 187	123 719
Perte (gain) non réalisée sur placement	(5 124)	20 275
Frais d'émission d'actions déductibles	(57 626)	(62 405)
Variation des taux d'impôts	-	(16 732)
Provision pour moins value	230 033	196 016
Droits miniers (12%)	33 274	278 392
Impôts sur les bénéfices	33 274	278 392

Aux 31 décembre 2009 et 2008, les éléments importants constituant les actifs et les passifs d'impôts futurs de la Société sont comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Placements détenus à des fins de transaction	(20 789)	(25 250)
Frais d'émission d'actions admissibles	(93 245)	(143 402)
Pertes fiscales à reporter (1)	(380 980)	(340 965)
	(495 014)	(509 617)
Passif d'impôts futurs		
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées	68 288	296 594
	(426 726)	(213 023)
Provision pour moins value	426 726	213 023
	-	-
Droits miniers	842 534	809 260
	842 534	809 260

(1) Au 31 décembre 2009, les dates d'expiration des pertes autres qu'en capital à reporter aux années futures sont les suivantes :

	\$
2010	104 557
2014	120 354
2015	168 013
2026	154 704
2027	223 465
2028	360 430
2029	310 138
	1 441 661

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

10. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

La Société est apparentée à une autre société étant donné qu'elles ont en commun certains administrateurs.

Au cours de l'exercice, hors du cours normal des activités, la Société a procédé à un paiement de 12 500\$ en espèces en faveur de cette société relativement à l'acquisition de la propriété Opinica Nord (25 000\$ en espèces en 2008). Au cours de l'exercice, la Société a radié cette propriété.

Au 31 décembre 2009, il y a un solde à payer à cette société de 3 098\$ (125 645\$ à recevoir au 31 décembre 2008). Ce solde porte un intérêt mensuel de 0,5% depuis le 1er janvier 2009 (1% en 2008).

Au cours de l'exercice, dans le cours normal des activités, une société ayant un administrateur commun a facturé un montant de 39 005\$ (38 820\$ en 2008) pour des honoraires professionnels.

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrat visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après:

Risque de taux d'intérêt

Les placements, le compte à recevoir d'une société minière et le compte à payer à une société minière portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société aux risques de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Des taux d'intérêt plus élevés de 1% auraient diminué la juste valeur de ceux-ci de 24 000\$ au 31 décembre 2009. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de source de financement sous la forme de financements privés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de la société exposée au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel la société est exposée. La Société est assujettie à des risques de crédit par l'encaisse, le compte à recevoir d'une société minière et les placements. La Société croit que le risque de perte est minime car elle maintient l'encaisse et une partie importante des placements dans des instruments financiers garantis et détenus par une banque à charte canadienne mais elle est assujettie au risque de concentration de crédit. La Société vise à signer des ententes de partenariat avec des sociétés établies et elle suit leur situation de trésorerie de près afin de réduire les risques de crédit sur les comptes à recevoir.

Risque de marché associé aux placements

Les actions d'une société cotée détenues par la Société sont exclusivement des actions d'un émetteur émergent œuvrant dans le domaine de l'exploration minière. La Société est assujettie au risque de marché en transigeant sur ces actions cotées et des conditions défavorables sur la bourse pourrait générer dans des dispositions des actions cotées à des prix inférieurs à leur valeur au 31 décembre 2009. Au 31 décembre 2009, la valeur de ces actions est de 27 135\$ tandis que le coût original de ces actions était de 104 417\$. Au 31 décembre 2009, une variation de 10% de la valeur au marché de ces actions aurait fait fluctuer la perte de 2 700\$.

Juste valeur des actions cotées

La juste valeur du placement en actions correspond à la valeur de marché selon les cours acheteurs de clôture.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit:

	2009		2008	
	Valeur Comptable	Juste Valeur	Valeur Comptable	Juste Valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Encaisse	546 534	546 534	165 142	165 142
Placements à court terme	1 153 619	1 153 619	2 013 633	2 013 633
Actions cotées	27 135	27 135	10 552	10 552
Placements à long terme	1 446 170	1 446 170	-	-
<i>Prêts et créances</i>				
Compte à recevoir d'une société minière	-	-	125 645	125 645
Passifs financiers				
<i>Autres passifs</i>				
Comptes fournisseurs et charges à payer	43 717	43 717	108 225	108 225
Compte à payer à une société minière	3 098	3 098	-	-

12. INFORMATIONS A FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose des capitaux propres. Au 31 décembre 2009, les capitaux propres sont de 11 437 744\$ (12 012 385\$ en 2008).

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles.

13. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 22 mars 2010, la Société a octroyé 980 000 options d'achat d'actions, exerçables sur une période de cinq ans, à un prix d'exercice de 0,34 \$ et ayant une juste valeur de 0,26 \$. Ces options ont été octroyées aux employés, administrateurs et dirigeants.